

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier
de la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 31 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe, en date du 9 mars 2020 ;

DECIDE

- Article 1 : Monsieur Stéphane JOVER, né le 28 juillet 1973 à Pau (64), est nommé dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe.
- Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} juin 2020.
- Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **19 MARS 2020**


Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24